



Le 3 octobre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Carole Delga aux côtés des femmes

Où en sont les femmes dans leur longue marche vers l'égalité complète avec les hommes ? Vendredi à Bram, l'assemblée générale de l'Assemblée des Femmes du Languedoc-Roussillon a apporté des réponses. A la fois sur les progrès enregistrés et sur ceux visés. Ainsi, Carole Delga, candidate socialiste à la présidence de la future grande région Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées, a présenté les points forts de son programme en faveur de cette égalité.

Geneviève Tapié, présidente de l'Assemblée des femmes, a rappelé le travail réalisé, notamment par l'Observatoire de la parité en Languedoc-Roussillon : « *Pendant quinze ans, modestement, nous avons essayé d'apporter la lumière* ». Sébastien Denaja, député de l'Hérault et rapporteur à la Commission des lois de l'Assemblée nationale pour le projet de loi sur l'égalité entre les hommes et les femmes, a montré comment ce texte a constitué une avancée concrète dans la vie privée, la vie professionnelle et la vie politique des femmes. « *Cette loi aura marqué de son empreinte le quinquennat de François Hollande* », a souligné le parlementaire. « *C'est une loi sociétale et aussi sociale, avec, entre autres, des dispositions pour l'égalité professionnelle, pour les hommes avec le congé parental, pour les femmes victimes de violences, avec la possibilité qui leur est donnée de garder le domicile grâce au départ du conjoint violent.* »

Tamara Rivel, vice-présidente du conseil départemental de l'Aude, a souligné d'autres avancées : « *Nous sommes allés au delà de loi : la parité est complète au sein de l'Assemblée départementale et dans la représentation du Département dans toutes les instances.* » La persistance d'habitudes discriminatoires a aussi été stigmatisée, comme par Claudie Méjean, maire de Bram : « *Une fois sur deux je reçois des courriers adressés à Monsieur le Maire, y compris de certains services de la préfecture* ». Christine Pujol, présidente du groupe Cité Hôtels, a pointé un autre blocage : les freins au libre accès des femmes aux responsabilités en entreprise.

Un enjeu que Carole Delga a mis en tête de ses priorités pour l'égalité des femmes avec les hommes : « *La Région facilitera l'entrepreneuriat au féminin. Tous les métiers doivent être ouverts aux femmes, notamment dans les CFA et les lycées professionnels. Les femmes doivent être maîtres de leur destin.* » Parmi les autres éléments du programme de l'ancienne ministre : la parité dans les postes de direction des services du conseil régional et dans les comités d'experts, la lutte contre les violences faites aux femmes dans les transports publics avec un personnel de sécurité et un numéro d'urgence sur le billet ou l'intervention de femmes artistes dans les lycées. Pour Carole Delga « *Il faut que chaque femme soit respectée et ait confiance dans son avenir.* »

Contact : Geneviève Tapié 06 72 28 79 33 emc.tapie.genevieve@wanadoo.fr